

Ils ne sont pas experts. Ils sont anonymes. Pourtant ils prennent une place importante sur les ondes. Longtemps restreints au jeu et au divertissement, les auditeurs s'expriment désormais de plus en plus dans les programmes d'information, toutes radios confondues.

Avec une sélection au bout du fil pour équilibrer le débat.



16 décembre 2010. 6h10. Sur *RMC*, [Jean-Jacques Bourdin](#) invite ses auditeurs à intervenir en direct sur un sujet d'actualité: les risques de chutes de neige en France. Il lance aussi la question du jour: "Êtes-vous prêt à payer plus d'impôt pour améliorer les services publics ?" On pourra voter sur le site internet de la station.

Même ambiance du côté de *RTL*, Denis Girolami fait appel à ses auditeurs dès 4h30 du matin. A *France Inter*, l'émission ["Inter-activ"](#) fait participer le public vers 8h30. D'autres rendez-vous jalonnent la journée, comme dans

"Le téléphone sonne"

sur

France Inter

de 19h à 20h, ou

"Les auditeurs ont la parole"

sur

RTL

entre 13h et 14h. Les radios se donnent comme objectif de faire intervenir leurs auditeurs à l'antenne et d'accroître l'interactivité avec eux.

Une fiche par intervention

Christophe Deleu, docteur en sciences politiques, évoque la notion de "la parole forum". Pour lui, "on a parfois l'impression que la radio poursuit une logique citoyenne en accueillant l'anonyme dans la sphère médiatique. (...) Il serait légitime de se demander si la radio, en donnant la parole aux anonymes, poursuit une "logique citoyenne" c'est-à-dire élargit l'espace démocratique et favorise la connaissance et la compréhension du monde ou au contraire, une "logique d'audience".

L'auditeur qui veut s'exprimer sur des sujets d'actualité est trié sur le volet. "En tant que standardistes, nous faisons un premier gros tri, explique Marie*, qui travaille au standard d'une radio généraliste pour une émission de débat. Principalement, nous voulons savoir si les gens sont dans le thème". Si c'est le cas, une fiche est réalisé pour chacun d'entre eux. Celle-ci résume le sens de la question de l'auditeur.

Les thèmes sont définis par la rédaction. "L'animateur va vouloir plutôt tel ou tel type d'auditeur, précise Julie*, une autre standardiste. C'est lui qui choisit, il a sa ligne directrice pour son émission et sélectionne ses interlocuteurs pour équilibrer les témoignages, dans un sens ou dans un autre."

L'auditeur dit-il ce qu'il veut ?

Émission de débats ou forum, l'auditeur semble soumis à la volonté du journaliste. A l'antenne, son travail consiste principalement à sélectionner et modérer les propos des intervenants. "L'auditeur dit ce qu'il veut à l'antenne s'il a été sélectionné et en restant bien sur dans le sujet abordé lors de l'émission. Et s'il reste courtois", assure Marie.

Pourtant l'auditeur est toujours encadré. Dans son ouvrage *Les anonymes à la radio*, Christophe Deleu, analyse que "la tension entre logique citoyenne et logique d'audience naît du fait que, la plupart du temps, les espaces médiatiques où l'anonyme peut s'exprimer, sont contrôlés par les professionnels de la communication. L'objectif est d'insérer la parole « brute » dans des dispositifs censés intéresser les auditeurs."

Et l'intervention est limitée. "En règle général, nous manquons beaucoup de temps, témoigne Julie. surtout pour un droit de suite. Nous essayons de faire passer un maximum d'auditeurs pour qu'il y ait un maximum d'avis qui s'expriment." Ce qui ne permet pas toujours à l'auditeur de demander des comptes au journaliste ou à l'intervenant si sa question n'a pas été comprise.

Mais il pourra de nouveau être contacté. Depuis quelques années, les fiches des auditeurs sont conservées sur un fichier informatique.

* Les prénoms ont été modifiés.

Pour aller plus loin:

Les anonymes à la radio: Usages, fonctions et portée de leur parole, Christophe Deleu, Edition De Boeck.

-